

# Concours national d'architecture

## Siège du Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des PME

Dossier élaboré par Nada EDHIFI, architecte

Le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire a lancé en juillet 2009 un concours national pour la réalisation des études et le suivi de l'exécution du nouveau siège du Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des PME. Le projet sera réalisé sur un terrain situé à Montplaisir, près de l'intersection entre l'avenue Mohamed V et la rue du Japon. Sa position emblématique par rapport à la configuration urbaine dans laquelle il s'insère et sa forte charge symbolique ont été les principales questions auxquelles les architectes participant à ce concours ont essayé de répondre. Les considérations d'économie d'énergie exigées dans les termes du concours ont également suscité des propositions pertinentes qui montrent la conscience et l'intérêt grandissants des concepteurs à la problématique du développement durable.

### LE PREMIER PRIX

Lotfi REBAI et  
Karim BERRACHED, architectes

La réponse architecturale apportée par le groupement lauréat est basée sur la synthèse d'une réponse adéquate au programme, aux contraintes d'urbanisme, et à l'image que le projet devra véhiculer. Le parti architectural et urbain présente des façades en alignement de rue et une volumétrie unitaire, homogène, sobre et percutante.

Le bâtiment composé d'un RDC et de 6 étages, se déroule comme un ruban le long des quatre voies bordant le terrain sans pourtant se refermer, laissant ainsi une échappée visuelle à partir de la cour intérieure, sur la ville et sur le lac Nord. Le dernier niveau étant réservé au cabinet ministériel. Dans sa quête de modernité le bâtiment cherche à exprimer un volume épuré et incisif. L'expression des parois est lisse et uniforme, les percements sont traités à fleur des parois extérieures, avec une valeur de teinte homogène entre pleins et vides. Seuls des éléments rapportés de brise-soleil sont montés en saillie des façades exposées. Les traitements architecturaux sont créés pour bénéficier des apports solaires, préserver le confort d'été, favoriser l'usage de l'éclairage naturel, réduire le rayonnement solaire direct et pour intégrer des équipements d'énergie renouvelable.

Afin de créer des orientations plein Nord et plein Sud, un changement de direction est opéré sur certains niveaux par un artifice architectural. Les façades donnant sur cours intérieures bénéficient de la protection propre du volume du bâtiment, recréant un micro-climat amélioré par la présence de terrasses intérieures plantées. Pour les autres, donnant directement sur voirie, compte tenu de chacune de leurs orientations, un dispositif particulier est mis en œuvre pour apporter une réponse adéquate à la protection contre l'ensoleillement ou au contraire à la rétention des effets calorifiques en saison hivernale pour les orientations les plus défavorables.



Dans la façade Sud-Ouest qui présente l'exposition la plus défavorable, les architectes proposent une protection maximale par un doublage ajouré exprimé sur un modèle typique d'inspiration tunisienne. Afin de profiter de l'ensoleillement, une production d'énergie électrique au moyen de panneaux photovoltaïques est pourvue sur le bandeau supérieur de la double peau et le retour horizontal.

Dans la façade Nord-Ouest exposée au rayonnement solaire favorable en été, mais nécessitant une protection pour les déperditions calorifiques en hiver, les architectes ont prévu une verrière le long de la façade qui se comporte comme une serre en hiver et qui retient la chaleur tout en apportant par quelques plantations un agrément visuel.

L'option constructive du projet préconise une ossature en béton armé avec une isolation par l'extérieur en laines minérales d'épaisseur minimum de 10 cm dans les parois et les toitures terrasses ainsi que l'utilisation de vitrages teintés, doubles, à performances thermiques renforcées.

Les parements extérieurs seront en pierre agrafée, ainsi elle sera autonettoyante et ne nécessitera aucun entretien. Un système de Gestion Technique du Bâtiment, est prévu afin de contrôler la programmation de tous les équipements technologiques, y compris les équipements de sécurité (contrôle des accès, TV CC...) et rendant possible une gestion globale et optimale du bâtiment.

